



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E83989

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2023



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 13/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/07/2004

Raison sociale : C.P.C.M.

Forme juridique : SARLU
DEPUIS LE 11/04/2016
Capital : 112 500

6 RUE DE L EUROPE
ZI LA FOULOTTIERE
25410 SAINT VIT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON B478018211
Siret : 478 018 211 00027
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4313733 0
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 393465

Téléphone : 03 81 60 76 60

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :
PRETOT CHRISTIAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 393465

Site Internet : www.cpcm.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

E-mail : cpm@cpcm.fr

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 3 727 552

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	3	19/07/2019
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	11	19/07/2019
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.